

REGARDS SUR MAY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES PARUTION TRIMESTRIELLE

MARS 2017 - NUMERO 77



Edito du Maire

En 2016 nous avons enregistré 13 naissances (8 filles et 5 garçons) et 1 mariage sur notre commune. Malheureusement 2 décès ont également été enregistrés. Nous sommes 905 en ce début d'année d'après le recensement qui a eu lieu en 2016.

En 2016, nous avons poursuivi le programme de rénovation de notre commune : la voirie devant la mairie, la pose de fenêtres double vitrage pour l'école et la mairie, nous avons terminé les travaux de peinture de l'école et avons débuté la rénovation de la mairie. Nous avons rénové complètement notre logement rue de Soissons (ancien presbytère). Nous avons investi dans du matériel pour les agents afin de leur permettre de travailler dans de meilleures conditions. Nous avons souhaité aussi sécuriser un peu plus l'école par la pose d'un visiophone à l'entrée, afin de gérer avec plus de sécurité les allers et venues pour l'école et le périscolaire. Nous poursuivons le processus de rénovation et de modernisation de May-en-Multien et ce malgré des finances serrées. La micro crèche a aussi ouvert ses portes en juin dernier, elle affiche complet et a créé des emplois à May.

En 2017 nous poursuivrons nos efforts car de nouvelles mesures d'aides viennent de nous être communiquées. Nous allons pouvoir investir jusqu'à 370 000 € sur trois ans, subventionné à 70% par le conseil régional et départemental. Il resterait à la charge de la commune environ 40 000 €/an. La commission des travaux projette de poursuivre la rénovation de la voirie (Cressonnière, Pré Gault, Fontaine aux Chiens, Marnoue...), de terminer la rénovation de la mairie, de modifier le revêtement du sol de la cour d'école, de rénover le Mille-Club...Autant de projets qui devraient nous occuper pour les 3 prochaines années.

Evidemment ces projets se feront à la mesure des finances d'une commune comme la nôtre. Vous connaissez comme moi la baisse des dotations de l'Etat que subissent les communes et c'est pourquoi nous devons être prudents sur notre avenir. En 2016 nous avons emprunté 100 000 €, c'est une première, et nous

avons profité aussi de taux attractifs.

Fin 2017, nous devrions également voter la mise en œuvre de notre nouveau PLU, qui sera soumis à enquête publique d'ici l'été je l'espère.

Dans le cadre de notre PLU, nous avons mutualisé des terrains pour la construction de la future zone des Effaneaux. La commune de May a donné 5 000 m² pour ce futur projet de développement économique sur notre territoire. Depuis maintenant de nombreuses années, des associations se battent pour que ce projet n'aboutisse pas. Dans la conjoncture actuelle j'ai du mal à saisir que l'on soit opposé au développement de l'emploi dans un territoire qui en a besoin.

A l'échelle intercommunale, il y a eu l'ouverture de la maison de santé de Crouy et le déplacement de services à la Pyramide (médecin, kiné, ostéopathe, podologue, dentiste, infirmiers, OT...). La trésorerie de Lizy a aussi déménagé à Meaux et j'espère que cela ne compliquera pas la tâche de nos agents qui sont en lien permanent avec la trésorerie et que cela ne créera pas de charges supplémentaires pour nos communes.

2017 sera une année importante car électorale. Quatre rendez vous nous attendent en avril/mai pour les présidentielles et en juin pour les législatives.

Le 4 juin 2017 aura lieu la première édition du Trail du Pays de L'Ourcq. C'est une épreuve sportive au départ de Crouy sur Ourcq et qui passera par May. Plusieurs courses-nature vous seront proposées de 5 à 35 kms sur nos chemins. En parallèle de la course, vous pourrez assister à des animations pour enfants sur la place du Champivert de Crouy, ainsi qu'à un marché du terroir organisé par les producteurs locaux.

Nous vous y attendons nombreux et pour plus d'informations : www.traildupaysdelourcq.fr. Si vous souhaitez être bénévole pour cette journée, n'hésitez pas à contacter la mairie de May.

Bonne année 2017 !

Pascal MEHEUT

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pascal Meheut - **CREATION, REALISATION, MISE EN PAGE :** Olivier Luthier -

REDACTION : Les membres du conseil municipal, les associations locales, la directrice de l'école municipale - **TIRAGE :**

360 exemplaires - **DEPOT LEGAL A PARUTION :** Regards sur May - 77145 May-en-Multien - Tél.01 60 01 74 98 - **EMAIL**

: mairie.may-en-multien@laposte.net

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

Juliana DE JESUS, née le 5 décembre 2016

Maiwen WELTER, née le 6 février 2017

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux petits Mahouyots !



DÉCÈS :

Gaston EPRY (77 ans) décédé le 1er janvier 2017 à

Jossigny (77)

Martine BEAUNE (67 ans) décédée le 25 février 2017 à

May-en-Multien (77)

AFFAIRES GÉNÉRALES

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité FRANÇAISE, sont priés de se faire recenser en Mairie, après la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Sont concernés cette année, celles et ceux nés en 2001.

CARTES D'IDENTITÉ :

A compter du 28 février 2017, la Mairie de May-en-Multien ne pourra plus recevoir les demandes de cartes d'identité. Les usagers pourront déposer leur dossier auprès de la mairie de Lizy-sur-Ourcq.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS :

L'article 371-6 du Code civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation

préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Le décret 2016-1483 du 2 novembre 2016 précise les conditions d'application de ce dispositif et la circulaire NOR/INTD1638914C vient d'être publiée sur le site suivant <http://circulaires.legifrance.gouv.fr/>

Ce nouveau dispositif, applicable depuis le 15 janvier 2017, concerne tous les mineurs résidant habituellement en France et quelle que soit leur nationalité. Le formulaire cerfa est disponible sur le site www.service-public.fr ou dans votre mairie.

ELECTIONS 2017

Elections présidentielles : les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Le bureau de vote se tiendra à la salle polyvalente, située sente de Trême.

L'année 2017 étant une année de refonte des listes électorales, une nouvelle carte électorale vous sera envoyée à votre domicile avant les élections.

Comment voter ?

- Etre inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2016.
- Vous devez vous présenter le jour de l'élection dans votre bureau de vote, munis de votre pièce d'identité et carte électorale.
- Vous sera alors remis une enveloppe avec les bulletins des différents candidats.
- Vous serez invité à entrer dans l'isoloir afin de mettre dans votre enveloppe un seul et unique bulletin du candidat choisi (aucune inscription ou signe distinctif ne sera pris en compte = bulletin nul)
- Vous déposerez votre enveloppe dans l'urne, et signerez le registre.

Vous ne pouvez pas venir voter ?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Pour cela, il faut se rendre à la Gendarmerie Nationale de Lizy-sur-Ourcq, avec votre pièce d'identité et le formulaire de vote par procuration (formulaire Cerfa n°14952*01 téléchargeable sur internet ou disponible auprès d'une autorité habilitée).

Pour plus d'informations :
<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

COLLECTE DES DECHETS

Déchets extra-ménagers : ramassage les jeudis 11 mai et 2 novembre 2017.

Sortir vos encombrants la veille.

Déchets verts : ramassage tous les mercredis matin, du 29 mars au 29 novembre 2017.

Pour mémo : Les sacs à déchets verts sont à retirer en Mairie, du 20 mars au 28 novembre 2017, et à mettre dehors la veille du ramassage, soit le mardi soir.

Le calendrier de collectes pour l'année 2017 avec toutes les informations utiles vous a été communiqué dans vos boîtes aux lettres en fin d'année.

Après le ramassage des déchets, pensez à rentrer vos poubelles !

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2017 :

Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie commémorative du 8 mai. Nous vous donnons rendez-vous à 11 heures à la mairie pour aller déposer une gerbe au Monument aux Morts. Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle du Conseil. Le Bleu de France vous sera proposé par les enfants de l'école. Merci d'avance pour votre accueil.

TRESORERIE MUNICIPALE DE MEAUX :

Depuis le 1er janvier 2017, la trésorerie de Lizy-sur-Ourcq a fermé ses portes. Désormais la commune est rattaché à la Trésorerie Municipale de Meaux, située 21 place de l'Europe.

LA PYRAMIDE DE MARY-SUR-MARNE :

située 6 bis route de la Ferté, regroupe plusieurs services :

- Association Intercommunale d'Aides à Domicile (ASSAD en Pays de l'Ourcq) :

Tél. 01.60.01.74.26

Contact : assadenpaysdelourcq@orange.fr

- Office du tourisme :

Tél. 01 64 33 48 43

Site Internet : <http://www.tourisme-paysdelourcq.fr>

- Service Accès :

Tél. 01 85 49 03 32

Contact : acces@paysdelourcq.fr

- Cabinets médical et dentaire

- Cabinets paramédicaux (kinésithérapeute, ostéopathe, orthophoniste, pédicure-podologue, infirmiers)

LA MAISON DE SANTÉ DE CROUY-SUR-OURCQ :

(10 bis avenue de Coulombs - Tél. 01.60.23.23.16)

La Maison de Santé regroupe de nombreux professionnels médicaux et paramédicaux.

Elle se compose :

- de kinésithérapeutes,
- d'une sage-femme (D.U. gynécologue),
- d'une diététicienne-nutritionniste,
- d'un pédicure/podologue,
- d'une orthophoniste,
- d'un psychologue,
- d'une sophrologue,
- d'un ostéopathe,
- un médecin viendra prochainement s'installer.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel des horaires pour la production du bruit.

- Les jours ouvrés : de 07h à 20h
- Les samedis : de 09h à 12h et de 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Action de lutte contre le Gaspillage alimentaire en restauration collective Bilan et constat

Après L'intervention de Rémi VION, ambassadeur du SMITOM et animateur du tri au sein de notre restauration scolaire, et après les pesées des denrées, il en ressort que si l'on fait une moyenne sur ces quatre semaines, le gaspillage alimentaire du restaurant scolaire de May en Multien, se situe autour de 65 grammes par enfant.

Ce résultat est très satisfaisant sachant que la moyenne nationale est de 70 grammes.

A noter, contrairement à l'année dernière, la restauration scolaire ne gaspille plus le reste des barquettes. La commune est désormais équipée d'un composteur pédagogique. Tous les déchets organiques non transformés sont compostés.

Précisons également que les fruits et les produits laitiers non consommés sont redistribués au périscolaire pour le goûter des enfants.

Je tiens à remercier Rémy Vion de son implication mais aussi celle de tous les agents de la restauration scolaire qui ont permis le bon déroulement de cette action de lutte anti-gaspillage alimentaire.

Francine THIERY

Relevés de la première pesée pour les élèves du cycle 3 (septembre 2016)			
	Poids total de la semaine en kg	Moyenne May en Multien en gramme par élèves (pour 131 repas)	Moyenne française en gramme par élèves
Poids de la nourriture jetée concernant les assiettes	Semaine 1 :7.38 kg Semaine 2 : 10.43 kg	Première semaine :56 g Deuxième semaine : 77 g	70g
Poids de la nourriture jetée concernant les barquettes	0 kg sur les deux semaines	0 g	NC
Poids total	Semaine 1 :7.38 kg Semaine 2 : 10.43 kg	(hors barquettes) Semaine 1 : 56g Semaine 2 : 77g	120 g (barquettes prises en compte) (CHIFFRES ISSUS DU RAPPORT FINAL 2011 –MAAPRAT*)

Relevés de la deuxième pesée pour les élèves du cycle 3 (novembre 2016)

	Poids total de la semaine en kg	Moyenne May en Multien en gramme par élèves (pour 131 repas)	Moyenne française en gramme par élèves
Poids de la nourriture jetée concernant les assiettes	Semaine 1 : 5.82 kg Semaine 2 : 7.2 kg	Première semaine : 63 g Deuxième semaine : 66 g	70g
Poids de la nourriture jetée concernant les barquettes	0 kg sur les deux semaines	0 g	NC
Poids total	Semaine 1 : 5,82 kg Semaine 2 : 7,2 kg	(hors barquettes) Semaine 1 : 63g Semaine 2 : 66g	120 g (barquettes prises en compte) (CHIFFRES ISSUS DU RAPPORT FINAL 2011 –MAAPRAT*)



Ecole du mail fleuri

Notre école compte à ce jour 122 élèves répartis en 5 classes.

Dans le cadre du plan vigipirate, je vous rappelle qu'il est interdit de se garer devant le portail (côté mairie) pendant les heures d'ouverture de l'école. En outre, ce portail constitue l'accès pompiers. Je vous remercie de votre compréhension.

Suite à la pose d'un visiophone, les entrées et sorties de l'école se font par l'entrée située côté parking.

Le marché de Noël, organisé par les parents d'élèves élus, a recueilli un beau succès puisque nous avons réalisé un bénéfice de 572,60 €. Merci à tous.

Les enfants nés en 2014 doivent être inscrits en petite section de maternelle à la rentrée 2017. Vous devez inscrire votre enfant en mairie. Vous pouvez ensuite vous rendre à l'école les mardis 18 et 25 avril, et les 2, 9 et 16 mai. Vous devez vous munir du carnet de santé, du livret de famille et de l'inscription en mairie. Merci de prendre contact avec la directrice au 01.60.01.10.08 (répondeur) pour fixer un rendez-vous.

Cette année, la kermesse aura lieu le samedi 24 juin. Suite à l'intervention hebdomadaire de Mme Stéphanie Nanus de novembre 2016 à juin 2017, les enfants présenteront une pièce de théâtre. Dès la fin du spectacle, nous ouvrirons la kermesse et vous pourrez déjeuner sur place : tartes salées, cakes, hot dog ... On vous attend nombreux !

Merci à vous tous, parents, élus, personnels de la commune, Mahouyots, pour votre participation à la vie de l'école.

Mme Vasseur, directrice.

LES PARENTS ÉLUS

Chers parents,

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 24 juin 2017. A cette occasion, nous souhaitons « fabriquer » une dizaine de stands. Vous pouvez nous faire part de vos idées et nous transmettre matériaux ou tout autre objet pouvant nous servir dans nos étapes de fabrication. Nous recherchons également des lots pour nos enfants parmi de nombreuses enseignes (magasins et restaurants). N'hésitez pas à nous apporter votre soutien !

Vous pouvez nous solliciter aux heures d'entrées ou de sorties de classe ou par mail : parentselus.may@gmail.com. A bientôt.

Les parents élus.



ATELIER CREATIF DU MULTIEN

Vous avez envie d'essayer : tricot – crochet – broderie – cartonnage – PATCHWORK

Venez voir ce que l'on fait au club et faire un premier essai.

Nous sommes là tous les mardis.

A partir de 20 H 00 à la salle des associations.

NADIA Tél. : 06.83.56.86.52

FC MAY

Chers Mahouyots, Chères Mahouyottes,

Nous n'avons pas eu l'occasion de vous le dire de vive voix ou de vous l'écrire, alors nous vous souhaitons à tous une très belle année, il n'est jamais trop tard.

Nous voici à mi-saison, faisons le point puisqu'il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit. Dans un souci d'effectif dans la catégorie U 13 et pour ne pas laisser nos enfants partir vers d'autres clubs, nous avons pris la décision d'avoir une entente morale avec le club voisin de Rosoy en Multien, un club à notre image, familial, convivial et qui nous ressemble, une belle entente, nous en sommes ravis.

Pour les autres catégories, allant du U6 au U11, les enfants sont toujours aussi heureux de retrouver leur coach, leur club ; il faut dire que nous avons des coaches d'exception qui assurent chaque semaine, je les remercie vivement.

De nos seniors à nos vétérans, une belle reconstruction d'équipe : pour les seniors avec l'intégration de nouveaux joueurs et la montée de nos plus jeunes, des joueurs plus jeunes et plus assidus. Mes vétérans forment une bien belle bande d'amis et je me réjouis de leurs résultats, de leur entente, de leur classement. Ils répondent toujours présents, bravo à eux !

Nous connaissons un hiver assez doux et pluvieux, afin de ne pas abîmer notre unique terrain, nous avons réservé au Z5 de Meaux (côté football) des plages horaires pour cet hiver, pour assurer les entraînements pour toutes nos catégories à compter des U9 jusqu'aux vétérans, les parents et joueurs en sont très heureux.

Aussi, nous avons entrepris de débroussailler autour du terrain avec l'accord de la Mairie bien évidemment, nous perdrons moins de ballons, tout cela s'est fait quelques samedis matin par certains membres du club et d'autres qui nous ont rejoints comme Monsieur Jacques Bergandy qui est venu avec sa tronçonneuse nous aider, suivi d'un petit barbecue pour nous réchauffer. Je suis toujours agréablement surpris de la gentillesse, et du naturel avec lequel les gens viennent à nous, belle solidarité, merci.

Les travaux de nos vestiaires sont maintenant terminés grâce à la Mairie (les sols, les vitres, les murs). Merci encore à la municipalité d'avoir fait ces travaux, notre fresque aussi est terminée dans la salle des trophées, ce qui lui donne un beau cachet.

Venons-en à notre soirée à thème qui a eu lieu en janvier dernier, une très belle soirée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur jusqu'au petit matin, une cuisine exotique assurée par le président du Club de Crouy sur Ourcq, Monsieur Octave Kalaha, un DJ très en forme, merci à eux d'avoir contribué à cette réussite.

Nous venons de valider notre prochaine course à obstacles la MAYDAY, qui aura lieu le dimanche 3 septembre 2017 sur la Commune de Vincy Manoeuvre ; vous pouvez donc commencer à vous échauffer, vous entraîner, notre parcours sera d'environ 10km.

Notre prochaine manifestation sera un loto le samedi 25 mars 2017, ouverture des portes à 19h00, début des jeux à 20h00 ; n'oubliez pas, venez nombreux, notre gros lot sera un téléviseur SHARP de 123 cms, je ne vous en dis pas plus pour l'instant.

Vous pouvez nous retrouver chaque week-end, chaque mercredi autour du stade, venir découvrir notre fresque lorsque nous sommes au vestiaire.

Pour terminer, un immense merci à "l'équipe de dingues" qui me suis depuis maintenant quelques années, ils sont vraiment extraordinaires, ils sont mon moteur dans l'ombre, mais présents, ce club Oasis, ils me comprennent, je les aime simplement car une fois de plus je vous le dis sans eux, sans cette folle équipe de bénévoles, ce club, notre club, n'existerait pas, j'en suis fier !!!

David Gallet

UN PETIT COIN D'ARTISTES

Tout d'abord, nous vous souhaitons une excellente année 2017, qu'elle vous soit artistiquement riche d'événements et de spectacles !!

Comme l'an passé, nous invitons nos adhérents à découvrir un nouveau spectacle : « Dis, à quoi tu dances ? » le 28 avril à la sucrerie de Coulommiers, des contes réinvestis par des danseurs de hip hop. Une création originale, une autre approche du spectacle vivant que nous voulions proposer.

Ce début d'année est pour nous un vrai challenge, nous avons trouvé une nouvelle pièce de théâtre qui nous l'espérons vous distraira autant que la précédente !!

Les enfants et les adolescents sont aussi en plein apprentissage de leur texte, avec toujours ce plaisir de la découverte d'une nouvelle pièce !!

Nous jouerons donc sur May en Multien le week-end du 16/17/18 juin 2017 :

- vendredi 16 juin à 20h30 et samedi 17 juin à 16h : « Le débat », une pièce de Régis Rodriguez, interprétée par l'atelier adulte ;

- dimanche 18 juin à 14h30 : « Quel âge tu t'appelles ? », une pièce de Dominique Vernet, interprétée par l'atelier adolescents, et une création sur mesure par l'atelier enfants.

La troupe adulte rejouera sa pièce à Armentières en Brie, Mary sur Marne et Etrepilly à l'Automne 2017 !

Nous aurons aussi le plaisir de participer au festival des associations « A l'asso des bords de marne » le week-end du 24/25 juin 2017.

A très bientôt !!

Un petit coin d'artistes...

LES PETITS CARTABLES DE MAY

Les enfants de l'école ont réalisé plus de 1200 truffes qui ont été ensuite distribuées par l'équipe des petits cartables de May .

Merci aux mamans qui sont venues nous prêter main forte.

A noter dans votre agenda nos dates des prochaines manifestations :

- Ventes de tartes : 1er mars, 22 mars, 26 avril, 17 mai , 14 juin 2017

- Loto : samedi 1er avril 2017

- Un après-midi créatif sera organisé sur la première semaine des vacances de printemps.

Nous espérons vous voir nombreux à nos petites manifestations.

Votre présidente, Boukadi Stéphanie.

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE

BIBLIOTHÈQUE - Place de la Mairie

Très bonne année 2017 de la part de toute l'équipe de la bibliothèque.

Le samedi 28 janvier nous avons fait une matinée "Portes ouvertes" accompagnée d'un pot de l'amitié pour fêter cette nouvelle année.

A cette occasion Monsieur et Madame DOYET ont gagné le panier gourmand en devinant son poids.

En janvier et février, on peut toujours s'inscrire ou se réinscrire et régler sa cotisation.

Petit rappel des conditions d'adhésion donnant droit aux prêts gratuits pendant une année :

- 9€ pour une famille, 7€ pour un adulte, 2€ pour un enfant.
- Gratuité pour les enfants de l'école du village.

Horaires : le mercredi de 16h à 19h - le samedi de 11h à 13h

A la poste nous mettons à disposition du public quelques livres et revues que vous pouvez prendre et garder ou échanger selon vos envies.

Le bibliobus passera à May le lundi 23 mars 2017 à 13h30. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez choisir les livres avec nous et pour toute participation à la vie de la bibliothèque .

Nous proposons des livres de cuisine, de décoration, de travaux manuels, de jardinage, des livres d'histoire de la région et des balades en Seine et Marne, des BD enfants et adultes, des romans, des policiers et de la science fiction et même des classiques pour les collégiens.

Nous demandons aux personnes qui quittent May en Multien de ne pas oublier, lorsqu'elles préparent leur déménagement, de mettre de côté les livres empruntés à la bibliothèque et de les rendre avant de partir ou de les déposer à la mairie.

Nous vous rappelons que nous sommes preneurs de tous les livres que vous voudrez bien nous donner ; ils seront triés, gardés pour être mis au prêt ou proposés à la vente sur notre stand lors de la prochaine brocante.

Nous prévoyons un troc de plantes en mars ou avril. Préparez vos semis !

NB : nous avons trouvé une boucle d'oreille lors de la fête de la bibliothèque. Elle est à la disposition de sa propriétaire.

COMITE DES FETES

En ce premier trimestre de l'année, l'association du comité des fêtes souhaite vous faire part de sa participation à la vie locale de notre village.

Tout d'abord en fin d'année 2016, le comité des fêtes a participé à la décoration de la salle des fêtes pour que le Père Noël accueille vos enfants. Par ailleurs, notre participation financière annuelle aux cadeaux des enfants s'est élevé à 650€. Finalement, vous avez été nombreux à nous rejoindre à la soirée du réveillon du jour de l'an pour terminer cette année en beauté.

Par la suite en début d'année 2017, nous vous avons proposé un loto et une sortie au salon de l'agriculture.

Pour vous accompagner jusqu'à la période estivale, nous vous proposerons une sortie au restaurant « la ferme des michettes » (25 mars), une brocante (9 avril) et un loto (29 avril).

Nous serons ravis de vous retrouver dans la joie et la bonne humeur à ces dates et toujours plus nombreux.

Les douches municipales

Vous souvenez-vous que notre village avait son service de douches municipales ? Evidemment, il n'y a aucun rapport avec la célèbre boîte de nuit parisienne « Les Bains Douches » !

A la sortie de la guerre, on prit conscience de l'importance de l'hygiène pour la santé humaine (et de son rôle contre la propagation de certaines maladies), mais aussi de la salubrité des villes, des campagnes, et de l'exercice physique. C'est donc dans cet état d'esprit général que la commune décida au début des années 50, d'installer des douches municipales.

Tout commença en février 1949. A cette époque, la municipalité, sous le mandat du maire M. Pierre Prudhomme, réfléchit à la rénovation de son école, il fut décidé que des douches y seront installées, mais le Préfet précise qu'elles devront être uniquement pour les enfants.

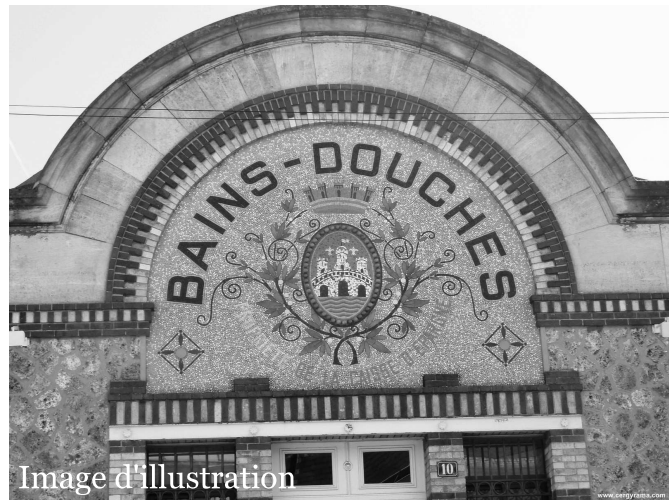
30 mai 1953, les membres du conseil municipal s'impatientèrent, au vu de l'avancée des travaux, de savoir quand l'ouverture des douches municipales serait effective. Les conseillers évoquèrent l'organisation, il fut décidé que les femmes iraient aux douches le samedi de 15h à 17h30 et les hommes de 17h30 à 20h. Les enfants de l'école garçons et filles iraient le vendredi après-midi avec leur instituteur.

2 janvier 1954, le conseil annonça l'ouverture prochaine des douches, les horaires étant les suivants : pour les femmes de 15h à 17h et pour les hommes de 17h à 20h. Finalement Monsieur l'instituteur décréta que les enfants accèderaient aux douches pendant les heures de cours du samedi après-midi.

6 février 1954, suite à une délibération du conseil, il fut décidé que le garde champêtre, Monsieur Legrand Eugène, serait le surveillant et le responsable de la mise en vente des tickets de douches. Le tarif fixé par la Sous-préfecture de Meaux était de 50 Francs (anciens).

30 janvier 1960, suite à l'augmentation du prix du fioul et de la main d'œuvre le conseil municipal décida de l'augmentation du tarif des douches. Le prix d'une douche était désormais de 0, 80 centime de Nouveau Franc.

1er mars 1968, les conseillers municipaux votèrent une nouvelle augmentation, le ticket se vendra désormais 1 Franc.



24 juillet 1970, nouvelle augmentation désormais le ticket passe à 1, 50 Franc

3 novembre 1978, sous le mandat du maire Monsieur Roger Gougis, le conseil décida la fermeture des douches municipales à compter du 1er janvier 1979. Ceci afin d'éviter les dépenses trop élevées supportées par le budget de la commune, mais aussi pour réduire la charge de travail de Madame Loriné, chargée, par ailleurs, du ménage des classes.

Les douches de May étaient situées au rez-de-chaussée de notre mairie. Après avoir discuté avec Madame Loriné, Marie-Thérèse et Michel Rivière me confirmèrent que les enfants de l'école, allaient à la douche le samedi après-midi. Marie-Thérèse se souvient qu'entre 2 strophes de récitation, des élèves partaient avec leur serviette et leur savonnnette à la douche.... Pour rappel, l'école avait lieu le samedi toute la journée jusqu'en 1969.

Madame Loriné qui fut donc la dernière receveuse des douches municipales se souvient qu'il y avait 7 douches avec un jet assez puissant, ce qui n'était pas très agréable pour les utilisateurs. Elles étaient individuelles, fermées chacune par un rideau et fonctionnaient grâce à une chaînette suspendue. Les douches étaient ouvertes aux villages voisins : Rosoy-en-Multien, Le Plessis-Placy, Echampeu, Crouy-sur-Ourcq, ... Elle me confia également que ce n'était pas toujours facile de surveiller les douches, d'ailleurs elle se souvient d'une anecdote ; un jour un groupe de quelques imbéciles avait trouvé très drôle de coincer la chaîne de douche au-dessus des pommeaux et ainsi empêchant le bon fonctionnement de l'une d'entre elles.

Pour les plus jeunes d'entre nous, voici quelques chiffres pour mieux comprendre le contexte et le mode de vie des

Mahouyots de l'après-guerre.

Suite aux recensements de la population de 1954 May en Multien comptait 521 habitants. La France ayant eu son dernier dénombrement en 1975, il n'y avait plus que 502 habitants à May en Multien. Mais le nombre d'habitants ayant augmenté en 1982 (583), on peut supposer qu'en 1979, lorsque les douches fermèrent, ils étaient plus ou moins 555 Mahouyots.

En 1954, date d'ouverture des douches à May, les maisons étaient vieilles et vétustes. L'eau courante n'était pas installée partout, chaque logement de France avait tout de même un lavabo et une grande bassine (qui servait bien souvent de baignoire et dans laquelle on y lavait aussi le linge), mais seuls 10 % possédaient une douche ou une baignoire et 26 % avaient un WC intérieur.

Il faut rappeler aussi, que notre village a toujours eu une forte activité agricole, de nombreux saisonniers venaient vivre et travailler de longs mois dans les fermes. Celles-ci n'avaient certainement pas plusieurs douches destinées aux employés. Nul doute que de nombreux travailleurs agricoles ont pu profiter de ce service.

Lorsque les douches municipales de May fermèrent en 1979 les habitations étaient bien mieux équipées.

Sur la France en 1975, il y avait 74 % de logements qui avaient une douche et un WC intérieur. En 1982, ils étaient 85 % à avoir une douche et un WC intérieur.

L'ouverture de douches municipales au sein d'un petit village de 500 âmes n'était pas chose commune. Bien que notre village ne fut certes pas précurseur en ce domaine, il sut néanmoins comprendre l'enjeu d'une bonne hygiène pour tous et agir pour le confort et le bien-être des Mahouyots ainsi que des administrés des communes avoisinantes.

Virginie Guesdon

Nos villages ont de la mémoire !

*Je vous donne donc **rendez-vous le 4 JUIN**, à l'occasion de l'exposition « **Si May m'était conté** » qui se tiendra dans l'église.*

*Pour cela j'ai **besoin de vous**.*

Vous ou vos proches qui vivez ou avez vécu dans notre village êtes peut-être en possession de photos, de documents, de vieilles cartes postales, d'objets anciens. Venez partager vos histoires. Parlez à vos anciens et rapportez-nous leurs témoignages.

A bientôt, pour de nouvelles anecdotes.

Virginie Guesdon

Renseignements Généraux



Mairie :

Tel : 01 60 01 74 98

Fax : 01 60 01 18 15

Site : www.may-en-multien.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi	15 H - 18 H
Mardi	15 H - 18 H
Mercredi	Fermée
Jeudi	18 H - 20 H - Permanence des Elus
Vendredi	15 H - 17 H (Semaines paires)
Samedi	9 H - 12 H (Semaines impaires)

Numéros d'urgence

Gendarmerie Nationale	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	01 77 78 80 08
(dépannage 24h/24)	
EDF	09 72 67 50 77

Bureau de Poste :

01 60 01 66 04

Horaires d'ouverture :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :

15 H 45 - 18 H 45

Samedi : 9 H - 11 H 45

Fermée le mercredi